

Réunion du Conseil d'établissement de l'école Lanaudière

Procès-verbal du mardi 23 octobre 2018

Lieu : Salle du personnel – 19h00

Présence	Absence
Nathalie Bertrand, directrice	
Parents	
Geneviève Vigneault (présidente), Marie-Ève Cardinal, Jean-François Benson, et Claudia Gravel	Simon Chavarie, Sandrine Gontier (Substitut)
Représentants-école	
Marie Desormeaux, Louis Laroche, Jimmy Sawyer (enseignants), et Alain St-Pierre (Service de garde)	Abréviations : PV : Procès-verbal CÉ : Conseil d'établissement

INTRODUCTION / GÉNÉRALITÉS :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Quorum obtenu – Début de la séance à 19h05

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Geneviève Vigneault ouvre l'assemblée.

Ordre du jour adopté par Alain St-Pierre secondé par Marie-Desormeaux.

3. Secrétariat

Claudia Gravel sera secrétaire.

Pour les prochaines rencontres, ce sera à tour de rôle.

4. Gardien du temps

Marie-Ève Cardinal sera gardienne du temps à allouer à chaque point.

5. Période réservée au public

Non applicable. Aucun public.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin et du 25 septembre 2018 et suivi du CÉ du 25 septembre 2018

6.1 - Faisant suite à l'entente au point 7 du PV du mardi 25 septembre 2018, le PV révisé du 13 juin 2017 est resoumis pour approbation. La modification fait consensus ; il est conclu que

les faits généraux de la version précédente demeurent bien présentés. L'adoption du procès-verbal du 13 juin 2018 est proposée par Geneviève Vigneault; secondée par Marie Desormeaux.

6.2 - Le procès-verbal du 25 septembre 2018 est lu par tous.
Avec les modifications ici-bas ; le procès-verbal est adopté par Geneviève Vigneault appuyée par Marie-Ève Cardinal.

Précisions / substitutions :

- a) Le nom de la famille de Jimmy Sawyer est précisé;
- b) au point 16 : ...« Il faut rédiger une reddition de compte ~~sur le plan Réussir~~ **pour le projet éducatif et pour le plan de réussite** »...
- c) au point 20 : ... « L'absence de Natacha a été prolongée jusqu'au ~~1^{er}~~ **12** novembre. »...;
(Point réglé)

Mme Bertrand informe que le site internet de l'école a été mis à jour et que les PV y sont disponibles et bien identifiés.

7. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêts

Aucune des personnes présentes n'indique être en conflit d'intérêts avec les sujets à être abordés au Conseil d'établissement.

Mme Bertrand précise que ce point est une procédure exigée par la commission scolaire qui sera récurrente à chaque rencontre.

POINTS DÉCISIONS

8. Activités éducatives, culturelles ou sportives

Faisant suite au point 11 du procès-verbal du 25 septembre 2018 :

8.1 - Mme Bertrand confirme que l'organisme « Kid Power » a bel et bien été réservé en fin d'année scolaire 2017-2018 et qu'elle a contacté la formatrice. L'organisation est en cours ; des formalités restent à être coordonnées. À suivre.

8.2 - La liste des formations disponibles du CREP (Centre de ressources éducatives et pédagogiques) est remise à tous. Parmi les 2 choix de formations pouvant être sélectionnés pour l'année scolaire, il est convenu que les parents du CÉ feront un des deux choix et que l'équipe-école proposa l'autre choix. La formation « Être un parent cyberfuté » est retenue par les parents du CÉ pour janvier / février dans la mesure où elle est complémentaire à celle déjà donnée l'année dernière. À vérifier. Mme Bertrand et l'équipe-école vérifieront quels sont les ateliers disponibles en 2019 et reviendront au CÉ avec une proposition. À suivre.

8.3 Mme Bertrand indique qu'une l'école a reçu une réponse positive suite à une demande de financement d'un programme visant à faire bouger toute l'école mesure ministérielle

15023 L'école on bouge au cube (élèves et personnel). Environ 11 000\$ (finalement l'école a reçu 25 000) qui serviront principalement à l'achat et à la mise à jour d'équipements sportifs ainsi qu'à l'organisation d'activités sportives.

8.4 Louis Laroche présente les différents formulaires énumérant de nouvelles sorties éducatives planifiées par les enseignants :

-Classe en plein air au Parc du Mont-Royal, classe 5B Louis Laroche, dates prévues : 23 novembre 2018 et 6 décembre 2019

-Vive le progrès – Façon 19^e siècle, classe 5B Louis Laroche, date prévue : 18 janvier 2019

-Visite du MAC et atelier dominos, classe 4B Karina Paquette, date prévue : 28 février 2019

-Initiation aux Premières Nations, classe 4A et 4B Karina Paquette, date prévue : 22 mai 2019

9. Approbation de l'utilisation des locaux

Mme Bertrand demande au CÉ à ce que le gymnase puisse servir pour le tournage de Force 4 (voir détails au point 10.)

Geneviève Vigneault approuve ; Louis Laroche seconde.

10. Tournage de Force 4 le 13 novembre

Mme Bertrand informe le CÉ que l'école a été retenue pour le tournage de Force 4 (associé au défi Pierre Lavoie). Le tournage d'une capsule se fera le 13 novembre 2018 à l'école. Le lancement de la mesure 15023 sera fait par la même occasion. Mme Bertrand indique que le professeur de Hip-Hop (cour via fondation de l'école) a été engagé pour enseigner une petite chorégraphie aux élèves; chorégraphie qui sera dans la capsule vidéo du tournage.

11. Fermeture du SDG à 13h30 les jours d'élection

11.1 Mme Bertrand indique que le jour des élections est problématique parce que la structure / l'organisation du service de garde ne permet pas de libérer les employés du service de garde pour qu'ils aient la période à laquelle ils ont droit pour aller voter (obligation de l'employeur). Mme Bertrand et Alain St-Pierre indiquent que le communiqué envoyé aux parents leur demandant de venir chercher leurs enfants plus tôt le jour des élections a eu peu d'impact ; que l'achalandage au service de garde était plus ou moins le même qu'à l'habitude. Pour régler cette problématique ; Mme Bertrand demande à ce que le service de garde ferme dorénavant à 13h30 les jours d'élection. Les parents seraient informés à l'avance pour leur permettre de s'organiser indique Mme Bertrand. La demande est acceptée par Geneviève Vigneault, secondée par Louis Laroche.

11.2 Mme Bertrand rapporte plusieurs problématiques rencontrées lors de la journée de l'élection provinciale alors que le bureau de vote se trouvait dans le gymnase de l'école. Le

jour avant l'élection Mme Bertrand n'avait toujours pas été informée du déroulement de l'évènement et a cherché à entrer en contact avec la personne responsable de l'organisation des élections à l'école. Outre le fait que peu d'informations ne lui ont été transmises ; la personne responsable n'était pas au fait que l'entrée sur la rue Lanaudière n'était pas universellement accessible en raison des travaux. D'urgence le jour avant l'élection une rampe d'accès a été construite dans la cour à l'entrée du gymnase. Le jour des élections, il n'y avait pas de contrôle sur les individus qui étaient dans l'école; tant les personnes qui travaillaient pour les élections et que les électeurs pouvaient circuler dans l'école ; la sécurité dans l'école se trouvant ainsi compromise. Il est discuté et proposé que Mme Bertrand expose tous les faits à la commission scolaire afin d'arriver à une solution pour que cette situation ne se reproduise plus. Mme Bertrand suggère que les faits qu'elle aura résumés soient abordés au comité de parents via Simon Chavarie.

POINTS CONSULTATIONS / DÉCISIONS

12. Projet éducatif et reddition de compte

Mme Bertrand remet à tous la compilation des données liées à l'évaluation du projet éducatif arrivée à échéance à la fin de l'année scolaire 2017-18. Il s'agit d'un bilan associé à des objectifs pédagogiques visés spécifiquement à l'école sur une période de 4 ans.

12.1 Le premier objectif : Développer chez les élèves leurs compétences à rédiger des textes variés en intégrant les arts à l'enseignement de la langue. De façon générale; le document indique que cet objectif a été atteint; que des résultats positifs sont quantifiables.

12.2 Le deuxième objectif : Développer chez l'élève sa capacité de mener à terme des projets orientés vers la réalisation de soi. Le document indique que cet objectif a été difficilement mesurable et qu'il ne peut être assuré que cet objectif ait été atteint. Il est toutefois mentionné que la réalisation de soi est valorisée via diverses stratégies (projets porteurs, autonomie, code de vie, etc.)

13. Comité de réflexion sur les besoins de l'école pour le projet éducatif et participation des parents à la rencontre du 13 novembre

L'équipe du comité pédagogique et de pilotage du projet éducatif de l'école est composée de Marie Desormeaux, Nathalie Denis, Nancy Bouchard, Marie-Andrée St-Pierre, Claudette Préfontaine et la direction.

Mme Bertrand invite la participation d'un parent du CÉ à une rencontre consultative du regroupement Autour des Familles le 13 novembre prochain. Comme c'est en même temps que le tournage de Force 4 ; elle ne pourra pas y être. Parent intéressé; la contacter.

14. Sondage chapeauté par les parents sur l'aide aux devoirs

Mme Bertrand propose de transmettre dans les prochains jours aux parents du CÉ un sondage réalisé dans une autre école concernant les devoirs. Les parents du CÉ donneront

leur opinion et renchéiront les questions du sondage. Ultimement le but étant de sonder l'ensemble des parents de l'école dans le cadre du projet nouveau éducatif.

VARIA / INFORMATIONS

15. Sécurité aux abords de l'école et travaux sur la rue Lanaudière

15.1 – Mme Bertrand indique qu'un parent lui a rapporté un incident ayant eu lieu la semaine dernière (semaine du 15 octobre). Le parent aurait dû intervenir à l'intersection des rues Marie-Anne / Lanaudière pour éviter qu'un enfant se fasse frapper par une machinerie lourde en fonction sur le chantier. Cet incident s'ajoute à d'autres incidents et inconvénients depuis le début du chantier (coupure d'eau potable, bruits, inquiétudes manque de planification et d'information en début de chantier, etc.)

Mme Bertrand indique avoir reçu une lettre d'excuses du gestionnaire de projet à l'arrondissement suite à la mauvaise planification et aux inconvénients rencontrés au début des travaux. Mme Bertrand dit avoir depuis un contact constant avec la ville, déclare tous les incidents qui lui sont rapportés et réclame un chantier sécuritaire en tout temps.

Il est discuté et convenu qu'un plaidoyer sera rédigé par le CÉ (voir rédigé par Geneviève Vigneault) pour indiquer le mécontentement face à ces travaux et pour demander à ce que la phase des travaux sur la rue Chambord débute seulement à la fin des classes fin juin 2019 (et non en mai).

Claudia Gravel rapporte qu'un parent d'un élève de maternelle s'est présenté au Conseil d'arrondissement* au début septembre pour se plaindre des travaux et pour demander pourquoi ils n'ont pas été faits à l'été. En résumé, la réponse qu'il aurait obtenue est que la situation n'est pas souhaitable, mais que la ville n'a pas d'exigences aux entrepreneurs quant à la séquence des travaux ; qu'actuellement les entrepreneurs peinent à réaliser des travaux aux quatre coins de la ville et que, si la ville a des exigences trop restrictives, les entrepreneurs n'accepteront pas les contrats et/ou chargeront des couts supplémentaires déraisonnables. Mme Gravel indique être en désaccord avec cette réponse de la ville qui aurait dû faire les travaux l'été en période d'inoccupation du bâtiment.

*Précision non mentionnée en réunion : Vidéos complètes des Conseils d'arrondissement disponibles en ligne sur le site de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

16. Avis sur le traiteur

Il est discuté que les mets proposés par le traiteur font l'objet d'une certaine déception / insatisfaction. La présentation peu attrayante des repas aurait une incidence négative. L'impression véhiculée par le service de garde (Alain St-Pierre) est qu'il n'y aurait pas vraiment de différence entre le traiteur précédent et celui actuel ; que ce qui aurait été servi lors des dégustations ne serait pas représentatif des repas servis. Nathalie Bertrand propose d'aborder ce sujet avec la responsable du service de garde suivant son retour le 12 novembre. À suivre.

17. Précisions et questionnement sur les photos

La séance de photo scolaire se serait bien déroulée; les services de la photographe auraient été appréciés.

Marie Desormeaux indique toutefois qu'il faisait froid pour prendre les photos dehors sans manteau. Étant donné que les photos sont prises dehors; il est suggéré que pour les prochaines années les séances aient lieu plus tôt; autour du 10-20 septembre.

Il est convenu que figurera sur la photo de groupe le nom de l'école, l'année, l'année scolaire et le groupe ainsi que le nom de l'enseignant.

18. Informations SDG

Alain St-Pierre énumère les prochaines activités de la journée pédagogique du 1^{er} novembre et remet les fiches associées à celles-ci:

- Centre d'amusement PIO (Longueuil) – Maternelles, 1^{ere} et 2^e année
- Randonnée sur le Mont-Royal (3^{ième} année)
- Activités au service de garde (4^{ième} année)
- Activités au service de garde et piscine Centre du Plateau (5-6^{ième} année)

Les fiches pour la journée pédagogique du 16 novembre suivront. (Centre d'amusement Lapin crétin notamment prévu)

Il est mentionné que le 25 octobre ; le personnel du service de garde aura une formation donnée des spécialistes (Catherine Dorion, psychoéducatrice et Simon Otis, T.E.S.) sur les interventions à privilégier avec des élèves TSA (Troubles du spectre autistique). Il y aurait 5 enfants avec ce diagnostic à l'école.

Quoiqu'il ne s'agisse pas d'un point pouvant vraiment être abordé au CÉ indique Mme Bertrand, Claudia Gravel demande a ce que le CÉ soit informé advenant un climat de travail problématique généralisé tant au niveau du service de garde qu'au niveau du personnel enseignant. Mme Gravel indique que les parents représentés par nous (parents du CÉ) devraient pouvoir être informés de situations conflictuelles généralisées. Le but étant de ne plus vivre des situations comme l'année dernière où en toute fin d'année scolaire le CÉ a été mis au fait d'une situation conflictuelle perdurant depuis longtemps. Marie Desormeaux et Alain St-Pierre mentionnent que le climat de travail depuis le début de l'année scolaire est bon ; que le changement est positif.

19. Mesure 15023

Abordée aux points 8.3 et 10

20. Éducation à la sexualité

M. Bertrand indique être en contact avec Mme Catherine Licatèse, T.E.S. du CLSC en ce qui a trait au dossier « Agression sexuelle ». Le but étant de s'assurer que tout élève puisse sentir qu'il a les ressources pour dénoncer s'il subit une agression sexuelle.

M. Bertrand et les enseignants indiquent qu'outre le document général sur l'éducation sexuelle présentée au dernier CÉ et capsule vidéo, ils n'ont pas reçu à ce jour beaucoup plus d'informations (ni de formations) sur les spécificités de l'enseignement. À suivre.

Marie-Ève Cardinal soulève l'idée que, lorsque les choses se préciseront ; il serait peut-être important privilégier l'enseignement de la sexualité auprès des plus âgées (5-6ième année). À suivre.

21. Points de la Fondation

Mme Bertrand indique qu'elle participe aux rencontres de la fondation qui lui semble très bien organiser. Il est discuté de demander à la fondation de fournir mensuellement leur procès-verbal au CÉ ou à tout le moins faire état sommairement de leurs activités au CÉ. À suivre.

22. Points du comité de parents

Simon Chavarie fera le point du comité de parents au prochain CÉ

23. Ajout d'un point CÉ dans notre Info-Parents

Mme Bertrand indique que les prochains Info-Parents donneront l'information des dates des prochains CÉ.

24. Date de la prochaine rencontre et Levée de la séance

Prochaine rencontre mercredi 21 novembre 2018 à 19h00 et levée de la séance à 20h45.